

Communiqué de presse

Artisanat du bâtiment / Partenariat / Formation / Energie

La CAPEB et BigMat s'associent pour sensibiliser les artisans aux Certificats d'Economie d'Energie et aux risques professionnels

Paris, le 8 mars 2012 - La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB) et BigMat, première enseigne européenne de négociants de matériaux indépendants, signent aujourd'hui un accord de partenariat. L'objectif : permettre aux artisans de bénéficier du dispositif de collecte des Certificats d'Economie d'Energie (CEE) TOTAL-CAPEB et les inciter à rejoindre la démarche ECO Artisan®. La prévention des risques professionnels vient compléter la convention de partenariat par la mise à disposition de « Mémos santé-sécurité » réalisés par l'Institut de Recherche et d'Innovation sur la Santé et la Sécurité au Travail (IRIS-ST).

Répondre aux enjeux de l'efficacité énergétique des logements

Patrick Liébus, Président de la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment et Joël Armary, Président du Directoire de BigMat, officialisent le 8 mars 2012 la collaboration entre la CAPEB, via sa filiale Béranger Développement, et BigMat.

En signant cette convention, BigMat s'engage à promouvoir sur l'ensemble de son réseau français le dispositif de collecte des Certificats d'Economie d'Energie (CEE) mis en œuvre par TOTAL en collaboration avec la CAPEB. L'accord prévoit également la promotion de la marque ECO Artisan® de la CAPEB et sa nouvelle offre commerciale ECO Rénovation® lancée officiellement en février, ainsi que les modules de formation FEE Bat auprès des entreprises clientes du réseau BigMat.

Patrick Liébus, Président de la CAPEB, déclare : « Ce partenariat va améliorer la sensibilisation des artisans aux nouvelles exigences réglementaires et environnementales. Notre objectif est de leur permettre de bénéficier d'un dispositif de collecte de CEE réellement adapté aux entreprises artisanales mais également de les inciter à se former et à rentrer dans la démarche ECO Artisan pour les préparer à la mise en œuvre du principe d'éco-conditionnalité qui sera effectif au 1^{er} janvier 2014 ».

Joël Armary, Président du Directoire de BigMat, indique : « BigMat en tant qu'acteur référent sur le marché des professionnels de la construction se devait d'apporter une réponse formalisée sur les Certificats d'Economie d'Energie. C'est chose faite à présent grâce à ce partenariat avec la Capeb, qui permet à l'enseigne non seulement de promouvoir et de valoriser les travaux liés aux économies d'énergie, mais aussi de se positionner comme l'enseigne qui a décidé de s'engager au quotidien aux côtés des artisans pour les aider à comprendre et relever les défis qui les attendent demain ».

Mettre en œuvre des actions de prévention sur les risques professionnels

Outre la promotion des Certificats d'Economie d'Energie, l'accord CAPEB-BigMat vise à favoriser la prévention des risques professionnels. Des « Mémos santé-sécurité » réalisés par l'Institut de Recherche et d'Innovation sur la Santé et la Sécurité au Travail (IRIS-ST) à destination des différents corps d'état de l'artisanat du bâtiment seront ainsi distribués sur les points de vente BigMat. Pour compléter le dispositif, l'enseigne mettra à disposition des artisans des « mallettes prévention » et les informera de l'application smartphone dédiée qui permet la consultation en ligne des mémos réalisés par IRIS-ST.

A propos de la CAPEB :

La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est le syndicat patronal représentant l'artisanat* du bâtiment (www.capeb.fr), lequel dénombre :

- 380 000 entreprises employant moins de 20 salariés, soit 98 % des entreprises du bâtiment**
- 992 000 actifs, soit 67 % des actifs du bâtiment
- et 80 000 apprentis, soit 81 % des apprentis du bâtiment

Lesquels réalisent :

- 77 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit 63 % du CA du bâtiment,
- 1,63 milliard d'euros d'investissements, soit 61 % des investissements du bâtiment

La société **BÉRANGER DÉVELOPPEMENT** gère l'ensemble des partenariats par délégation pour le compte de la CAPEB. Créé en 2007 par la CAPEB et par la CNATP, **IRIS-ST** est une association, qui a obtenu, en 2009 du Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi, le label « pôle d'innovation de l'artisanat et des petites entreprises ».

* Définition d'une entreprise artisanale : une petite entreprise qui peut employer ou non des salariés et qui est inscrite au répertoire des métiers.

** Ces chiffres sont extraits de la publication de la CAPEB : « Les chiffres clés de l'artisanat du bâtiment 2011 »

A propos de BigMat:

Créée en France en 1981, BigMat est aujourd'hui la première enseigne européenne de négociants de matériaux indépendants. BigMat est présent en France, Espagne, Italie, Belgique et République Tchèque, et compte 820 points de vente en Europe, pour un chiffre d'affaires cumulé de 2,4 milliards d'euros. BigMat compte en France (y compris les Dom Tom) 109 adhérents et 336 points de vente, pour un chiffre d'affaires de 1,2 milliard d'euros.

Contacts presse

Pour la CAPEB

Agence Hopscotch : Pierre Alibert - Tél : 01 58 65 10 77 - palibert@hopscotch.fr

CAPEB : Isabelle Planchais - Tél : 01 53 60 50 00 / 77/81 et 06 08 56 78 06 - i.planchais@capeb.fr

Pour BigMat

Agence Article Onze : Stéphanie Duclos

Tél. : 01 55 60 94 47 - sduclos@articleonze.com
